

ECURIE MILLAU CONDATOMAG

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE SAINT-AFFRIQUE
COMITE REGIONAL MIDI-PYRENEES DU SPORT AUTOMOBILE
FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

29, 30 sept., 1^{er} octobre 2006



**23^{ème} RALLYE
DES CARDABELLES
MILLAU - AVEYRON**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DES RALLYES TERRE**

REGLEMENT

REGLEMENT 2006

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français.

SOMMAIRE

PROGRAMME – HORAIRES

Article 1. ORGANISATION

- 1.1. Officiels
- 1.2. Eligibilité
- 1.3. Vérifications

Article 2. ASSURANCES

Article 3. CONCURRENTS ET PILOTES

- 3.1. Demande d'engagement – Inscriptions
- 3.2. Equipages
- 3.3. Ordre de départ

Article 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

- 4.1. Voitures autorisées
- 4.2. Pneumatiques
- 4.3. Assistance

Article 5. PUBLICITE

Article 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

- 6.1. Description
- 6.2. Reconnaissances
- 6.3. Carnet de contrôle
- 6.4. Circulation

Article 7. DEROULEMENT DU RALLYE

- 7.1. Départ
- 7.2. Dispositions générales relatives aux contrôles
- 7.3. Contrôles : CP, CH – Mise hors course
- 7.4. Contrôle de regroupement
- 7.5. Epreuves spéciales (E.S)
- 7.6. Parc fermé

Article 8. RECLAMATIONS – APPELS

Article 9. CLASSEMENT

Article 10. PRIX

Annexes 1 à 5

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

REGLEMENT 2006

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français.

PROGRAMME - HORAIRES

Vendredi 11 août 2006 :	Parution du règlement et ouverture des engagements
Lundi 11 septembre 2006 :	Clôture des engagements concurrents Volant Peugeot 206 et Coupe 206 Terre (à minuit, le cachet de la Poste faisant foi)
Lundi 18 septembre 2006 :	Clôture des engagements autres concurrents (à minuit, le cachet de la Poste faisant foi)
Vendredi 29 septembre 2006 :	Parc de la Victoire à Millau
16 h à 22 h 30 :	Vérifications des documents administratifs
16 h 15 à 22 h 45 :	Vérifications techniques
21 h 30 :	Première réunion du Collège des commissaires sportifs
23 h 15 :	Publication de la liste des équipages autorisés à prendre le départ
Samedi 30 septembre 2006 :	Parc de la Victoire à Millau
6 h 30 :	Distribution du Road-Book à l'intérieur de la Salle des Fêtes
7 h 30 :	Départ de la 1 ^{ère} Etape
18 h 30 :	Arrivée de la 1 ^{ère} Etape
20 h 00 :	Affichage du classement partiel à l'issue de la 1 ^{ère} Etape.
Dimanche 1 ^{er} octobre 2006 :	Parc de la Victoire à Millau
7 h 00 :	Distribution du Road-Book à l'intérieur de la Salle des Fêtes
8 h 00 :	Départ de la 2 ^{ème} Etape
16 h 20 :	Arrivée Finale du Rallye –
16 h 45 :	Remise des prix sur Podium
17 h 00 :	Vérification finale – Garage Pneus 2000 – 8, Avenue Martel. Millau

Affichage du classement final provisoire 30 minutes après arrivée dernière voiture en parc.



Pneumatique • Équilibrage • Géométrie • Échappement
Amortisseurs • Freins • Vidange • Mécanique auto



8, avenue Martel
12100 Millau
Fax : 05 65 60 61 21
05 65 60 09 77

I - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Saint-Affrique, avec le concours de :

**L'ECURIE AUTOMOBILE MILLAU CONDATOMAG, organise les 29, 30 sept., 1^{er} Octobre 2006
le 23^{ème} RALLYE TERRE DES CARDABELLES – MILLAU-AVEYRON**

Le présent règlement a été approuvé par la F.F.S.A.

PERMIS D'ORGANISATION N° 206 en date du 10 juillet 2006

COMITE D'ORGANISATION

Président : Monsieur Alain GINISTY
Vices-Présidents : Monsieur André BARATHIEU
Monsieur Guy DESTRESSE

Membres : Mme Catherine GINISTY, Mme Christiane PUJOL, Mme Elise MARRAGOU,
Messieurs : Charly BARTHE, Maurice CAYREL, Christophe CAZES,
Sylvain COSTES, Vincent CROUZET, Michel ESPINASSE, Roland LEVEQUE,
Alain MAGNE, Jacques MARRAGOU, Daniel MARRAGOU, Jean-Michel SOULIE.

SECRETARIAT DU RALLYE

**ECURIE MILLAU CONDATOMAG
RALLYE DES CARDABELLES
B.P. 120
12101 MILLAU CEDEX**

**Fax : 05 65 60 00 72
E.mail : cardabelles-rallye@wanadoo.fr
Site Internet : www.rallye-terre-cardabelles.org**

**Téléphone : 05 65 60 09 07 / 05 65 61 11 71
Minitel : 3615 FFSA**

PERMANENCE DU RALLYE

- du 21 au 29 Septembre 2006 de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.
- Pendant le déroulement du Rallye le vendredi 29 sept, samedi 30 sept et dimanche 1^{er} octobre 2006

TABLEAU OFFICIEL D’AFFICHAGE

A l’entrée de la Salle des Fêtes de Millau au Parc de la Victoire les 29, 30 sept., 1 octobre 2006.

Cette épreuve est placée sous le haut patronage de :

- Monsieur Jacques GODFRAIN, Député Maire de Millau,
- Monsieur Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées,
- Monsieur Jean PUECH, Président du Conseil Général de l’Aveyron,
- Monsieur Jean Luc GAYRAUD, Président de la Communauté de Communes Millau-Grands Causses,
- Madame Martine PEREZ et Monsieur Alain FAUCONNIER, Conseillers Régionaux,
- Messieurs les Conseillers Généraux,
- Messieurs les Maires de : La Cavalerie, L’Hospitalet du Larzac, Nant, Ste Eulalie de Cernon,
- Monsieur André DIVIES, Président du Comité Régional Midi-Pyrénées du Sport Automobile,
- Monsieur le Colonel Emmanuel KAMMACHER, Commandant le CEITO - 122è RI.

RESPONSABLES DE L’ORGANISATION

Commissaire général du Rallye :	Alain GINISTY
Chargé de la coordination :	Guy DESTRESSE
Relations avec la presse :	Serge DUQUESNOY - Jacques BREFUEL
Secrétariat administratif :	Christiane PUJOL
Réception et Relations des officiels :	Catherine GINISTY
Responsable des temps :	Christiane EVRARD
Responsable classement informatique :	Patrick PETITGIRARD, société « PATRICK SOFT »
Responsable des liaisons radio :	G. VALDEBOUZE
Responsable Publicité :	Nadine FOUCHAC
Responsable des engagements :	Christiane PUJOL
Responsable Médical :	Docteur Laurent CUTURELLO
Responsable Informatique Télématique :	Fabienne GALTIER
Responsable de la remise des prix :	Alain GINISTY
Responsable de l’intendance :	Elise MARRAGOU
Responsables des E.S. :	Charly BARTHE Christian BROUSSY Maurice CAYREL Christophe CAZES Sylvain COSTES Roland LEVEQUE Alain MAGNE Jacques MARRAGOU Jean-Michel SOULIE
Transmission des temps :	Daniel MARRAGOU
Sécurité C.B. sur les E.S. :	Jean-Louis SAHUQUET
Responsable des parcs fermés :	Vincent CROUZET
Responsable du parc assistance :	Michel ESPINASSE

1.1. OFFICIELS

Observateur F.F.S.A. :	Alain ROSSI
Président du Collège des C.S. :	Lori TOSI
Membres du Collège des C.S. :	Max KUHN - Michel POUDENX - Michel ARCHER Gérard BERTRAND
Secrétaire du Collège :	Solange BOULET
Directeur de Course du Rallye :	Albert EVRARD
Directeurs de Course Adjoints :	Franck DEL SANTO - Claude MARY - Roselyne PRIOUX Jannick DAUBIGNE
Délégué direction de course aux parcs de regroupement	Véronique PUYAU
Secrétariat de la Direction de Course :	Mme Nicole BONNET
Chargée de l'affichage :	Mme Christiane EVRARD
Chargés des relations concurrents :	Michel GRAULIERES - Sylvie ZICH
Secrétaire du meeting :	Alain GINISTY
Responsable médical :	Dr Laurent CUTURELLO
Chargé Classement Informatique :	Patrick PETITGIRARD
Commissaire sportif délégué à la publicité :	Bernard GALARD
Responsable délégué des Commissaires techniques FFSA et des commissaires du meeting :	Bernard COQUET
Commissaires techniques :	André FOURMENT - Arnaud DESPORTES - Yves PERIE J.C AYRAL - J-Louis BOSC - J.M NAGET Bernard PENILLA
Commissaires techniques délégués marquage pneus :	Bernard COQUET - Yves PERIE J.M NAGET-B. PENILLA
Commissaires techniques délégués au plombage :	Bernard COQUET - J.M NAGET - Bernard PENILLA
Commissaires techniques Peugeot :	Michel GUYOT - Michel BUISSON
Directeurs de course délégués aux E.S. :	J.P. PETIT - Patrice MARTY - Serge FREVILLE
Commissaires sportifs délégués aux E.S. :	Roland MOREL - Nicole MOREL - Marcel CONSTANS Claude DENJEAN - Serge PECHENOT - Georges GUISSARD Guy ANDRIEU - Dominique LASSUS - Amoros MONSERATE
Commissaires "Juges de fait" :	Dominique BEX - Patrice PRIOUX - J.F FABRE. A l'exception des membres du collège, tous les Officiels nominativement désignés dans ce règlement sont "juges de fait".
Commissaires sportifs délégués aux parcs (regroupement et assistance) :	Robert GUIEU - Pierre ACHARD - Michel Blanc - J.P. LAFOND
Chronométrateurs :	Huguette LABORIE - Clovis SCHEERS - Jacques CALS Georges SALVADOU - André LEON-LOPEZ Michel DELL'OSA - Danielle BUREAU - Audrey BUREAU J.J PERRAUDEAU
Coordination du chronométrage :	Jean-François FABRE
Responsable C.H Podium :	François FABRE
Voiture Info :	INFO-COURSE Ecurie GEVAUDAN

1.2. ELIGIBILITE

Le 23^{ème} RALLYE DES CARDABELLES - MILLAU-AVEYRON, compte pour :

- le Championnat de France des Rallyes Terre,
- le Volant PEUGEOT 206 - 2006.
- la Coupe PEUGEOT 206 Terre - 2006.
- le Championnat du Comité Régional Midi-Pyrénées du Sport Automobile 2006.
- le Challenge A.S.A. SAINT-AFFRIQUE.

1.3. VERIFICATIONS

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2006 de 16 h à 22 h 30
au PARC DE LA VICTOIRE A MILLAU - ROUTE DE CAHORS.

Le Directeur de Course ou un de ses adjoints, délégué par ce dernier, participera en permanence aux vérifications administratives.

Le pointage en avance est autorisé.

Rappel :

Vérifications des documents :

- Présentation des documents,
- Si la voiture n'appartient pas au pilote, autorisation écrite et certifiée du propriétaire de la voiture.

Les vérifications techniques auront lieu le :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2006 de 16 h 15 à 22 h 45
au PARC DE LA VICTOIRE A MILLAU - ROUTE DE CAHORS.

Le temps accordé entre les vérifications administratives et techniques sera de **15 minutes**.

1.3.12 CONTROLE FINAL

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

Les vérifications finales éventuelles seront effectuées au Garage :

PNEUS 2000 - ETS SALGUES - 8, avenue E.A. Martel à MILLAU

(Tarif horaire : 45 €.T.T.C.)

Le dimanche 1^{er} octobre 2006 à partir de 17 h.

II - ASSURANCES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

III - CONCURENTS ET PILOTES

3.1. DEMANDES D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

Conforme au règlement F.F.S.A. (Page 6 du spécial *Réglementation Rallyes 2006*)

3.1.5. Tout concurrent qui désire participer au **23^{ème} RALLYE DES CARDABELLES - MILLAU- AVEYRON** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le :

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2006, minuit pour le Volant Peugeot 206 et la Coupe 206 Terre

LUNDI 18 SEPTEMBRE 2006, minuit pour les autres concurrents.

3.1.10. Le nombre des engagés est fixé à 155 voitures maximum.

3.1.11. DROITS D'ENGAGEMENT

Les **droits d'engagement** sont fixés ainsi :

- Avec la publicité facultative des Organisateur	- Sans la publicité facultative des Organisateur	
Tous concurrents :	650 €	1300 €
Concurrents coupes monomarque :	550 €	1100 €
Concurrents licenciés à l'A.S.A St Affrique :		

1 Licencié A.S.A: 600 €

2 Licenciés A.S.A: 550 €

Les Organisateur rembourseront, sous déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du Rallye sous réserve qu'une demande parvienne aux Organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :
- 20 % pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le Rallye,
- 40 % pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.1.12. LA DEMANDE D'ENGAGEMENT

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement
Les chèques sont à libeller à l'ordre de : ECURIE MILLAU-CONDATOMAG

Attention : Clôture des engagements

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2006 MINUIT pour le Volant PEUGEOT 206
et la Coupe PEUGEOT 206 Terre

LUNDI 18 SEPTEMBRE 2006 MINUIT pour les autres concurrents

3.2. EQUIPAGES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

3.3. ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard et au règlement du championnat de France des Rallyes Terre de la F.F.S.A. (Page 46 du spécial *Réglementation Rallyes 2006* et pages 7 et 8 *Réglementation Générale 2006*)

Hors reconnaissances, les départs des 20 premières voitures maximum seront donnés de 2 minutes en 2 minutes. Lors de la 1^{ère} étape le premier concurrent de chaque coupe monomarque bénéficiera également d'un écart de 2 minutes.

Lors des tours de reconnaissance l'écart sera de 1 minute pour tous les concurrents.

IV - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement standard et au règlement du championnat de France des Rallyes Terre de la F.F.S.A. (Page 46 du spécial *Réglementation Rallyes 2006*)

Sont autorisées les voitures correspondant aux prescriptions de l'annexe "J" du code sportif international et au règlement technique F.F.S.A. des groupes **A**, (y compris WRC, FRC, FA, Kit-Car et Super 1600), **N**, **FN**, **F2000**. Sont également autorisées les voitures de coupe monomarques reconnues par la F.F.S.A.

4.2.1. PNEUMATIQUES

Les pneumatiques sont libres pour les tours de reconnaissance, ainsi que entre la sortie du dernier parc d'assistance et le parc fermé d'arrivée de la première étape et de l'arrivée finale du RALLYE.

Des séances de marquage seront obligatoirement organisées dans les parcs d'assistance, elles débiteront 1 heure avant l'entrée du premier concurrent. (Article 4.2.1 page 46 du *Réglementation rallye 2006*)

Le marquage des pneus aura lieu :

- Le samedi 30 septembre 2006 dans l'enceinte du parc d'assistance après le tour de reconnaissance.
- Le dimanche 1^{er} octobre 2006 dans l'enceinte du parc d'assistance après le tour de reconnaissance.

4.2.3. Limitation de changement de pièces

Conforme au règlement standard et au règlement du championnat de France des Rallyes Terre de la F.F.S.A. (Page 47 du spécial *Réglementation Rallyes 2006*).

4.3. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard et au règlement du championnat de France des Rallyes Terre de la F.F.S.A. (Page 47 du spécial *Réglementation Rallyes 2006*).

Chaque véhicule engagé recevra 1 plaque " ASSISTANCE ", ainsi qu'un triangle d'identification portant le numéro correspondant du concurrent à **coller sur le pare brise**.

Un seul véhicule d'assistance par voiture engagée est **autorisé dans chaque parc d'assistance** pendant toute la durée du rallye. Ce véhicule sera identifié par le triangle d'identification collé sur le pare brise du véhicule, et vérifié à chaque entrée de parc.

L'organisateur pourra délivrer des plaques payantes complémentaires (Motor-Home, véhicule auxiliaire...)

Toute assistance est interdite en dehors des parcs prévus dans le parcours.

4.3.2.2 Ravitaillement en ESSENCE

Le ravitaillement se fera obligatoirement et exclusivement dans les parcs d'assistance.

4.3.3. Définition de l'assistance interdite

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A. (Page 15 du spécial *Réglementation Rallyes 2006*)

	<p>STATION SERVICE LE CRES A 50 m du Parc Fermé Ouvert tout le week-end du Rallye S.N.C. ROUBY Tél. 05 65 61 16 38 - 8, avenue Charles de Gaulle - 12100 Millau</p>	
---	---	---

V - PUBLICITE

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

En plus des plaques de rallye et des panneaux de portières, l'organisateur délivrera un jeu de 3 numéros adhésifs orange (22 cm de haut) qui seront à apposer :

- Sur la lunette ou la vitre du hayon en haut à droite.
- Sur chaque vitre latérale (porte ou custode) en haut et vers l'avant. (Page 47 du spécial **règlementation 2006**)

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

Un dessin indiquant l'emplacement de chaque publicité sera remis à chaque équipage admis, à l'issue des vérifications administratives.

VI - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. DESCRIPTION

Le **23^{ème} RALLYE DES CARDABELLES 2006** représente un parcours de **545,250 km**, il est divisé en **deux** étapes, **6** sections et **27** secteurs. Il comporte **10 épreuves spéciales** dont **5 différentes** d'une longueur totale de **155,360 km** (+ ou - 1%).

6.2. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard et au règlement du championnat de France des Rallyes Terre de la F.F.S.A. (Page 47 du spécial **Règlementation Rallyes 2006**)

Le **23^{ème} Rallye des Cardabelles** est un Rallye à **reconnaitances libres interdites**.

Chaque étape sera précédée d'un tour de reconnaissance du parcours de liaison et des E.S. de l'étape.

DEROULEMENT DU TOUR DE RECONNAISSANCE :

- ▶ **les pneumatiques sont libres** pour le tour de reconnaissance (cf article 4.2.1)
- ▶ le tour de reconnaissance **dans les E.S** est considéré comme une liaison à moyenne imposée de CH à CH sur la moyenne maximum de 40 km /h.
- ▶ il est interdit aux concurrents de revenir en arrière durant le tour de reconnaissance.

Le tour de reconnaissance est obligatoire pour tous les conducteurs sous peine d'exclusion (des contrôles de passage seront effectués durant le tour de reconnaissance).

Toute infraction sera sanctionnée selon l'article 6.2.4 du règlement standard des rallyes.

6.3. CARNET DE CONTROLE

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

6.4. CIRCULATION

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

VII - DEROULEMENT DU RALLYE

7.1. DEPART

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

- ▶ Le carnet d'itinéraire sera remis pour la 1^{ère} Etape le : **Samedi 30 septembre 2006 à partir de 6 h 30, 1 heure avant l'heure de sortie théorique de chaque concurrent du parc fermé au Parc de la Victoire à Millau.**

► Le carnet d'itinéraire sera remis pour la 2^{ème} Etape le :

Dimanche 1^{er} octobre 2006 à partir de 7 h, 1 heure avant l'heure de sortie théorique de chaque concurrent du parc fermé au Parc de la Victoire à Millau.

► Le carnet d'itinéraire « ASSISTANCE » sera remis en même temps et même lieu à chaque équipage (1 par voiture autorisée à prendre le départ).

- Les concurrents recevront un cahier de prise de notes fourni par l'organisation sur le podium de départ.
- Un cahier de prise de notes différent sera obligatoire pour chaque étape.
- Ce cahier sera relevé à chaque fin d'étape et pourra être demandé à tout moment lors du Rallye.

7.2. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

Les signes distinctifs sont :

Commissaires de route

► CHASUBLE JAUNE

Chefs de Poste

► CHASUBLE ORANGE

Chargés des relations avec les concurrents

► BLOUSON « RELATION CONCURRENT ».

7.3. CONTROLE DE PASSAGE (CP) - CONTROLE HORAIRE (CH) - MISE HORS COURSE

Non-conforme avec article 7.3.13 du règlement standard. (Page 22 du spécial *Réglementation Rallyes 2006*)

Les équipages ne seront pas autorisés à pointer en avance à la fin de chaque étape à Millau.

7.4. CONTROLES DE REGROUPEMENT

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

7.5. EPREUVES SPECIALES (E.S.)

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

7.5.16. INTERRUPTION D'UNE EPREUVE SPECIALE

Conforme au règlement standard (Page 26 du spécial *Réglementation Rallyes 2006*)

7.6. PARC FERME

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

VIII - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

Hôtel des Causses **

- cuisine traditionnelle
- bain - Douche - WC
- Télévision (TPS, Canal+)
- Téléphone direct
- Garage

Sandrine et Hervé BOUGNOL
56 avenue Jean Jaurès 12100 Millau
Tél. 05 65 60 03 19 - Fax. 05 65 60 86 90
www.hotel-des-causses.com

Restaurant



IX - CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard et au règlement du championnat de France des Rallyes Terre de la F.F.S.A.

Le classement final provisoire du **23^{ème} RALLYE DES CARDABELLES MILLAU-AVEYRON** sera affiché le DIMANCHE 1^{er} octobre 2006 au Parc de la Victoire à Millau, 30 minutes après l'arrivée de la dernière voiture en parc.

Il sera établi :

- un classement général tous groupes et classes confondus.
- un classement pour chacun des groupes.
- un classement équipage féminin, tiré du classement général.
- un classement du volant 206.
- un classement de la coupe 206 Terre.

9.2.

En cas d'ex-aequo, sera proclamé vainqueur celui qui aura réalisé le meilleur temps lors de l'ES 1. Si cela ne suffisait pas à départager les ex-aequo, les temps des 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} épreuves spéciales seraient alors pris en considération.

Cette règle de départage peut-être appliquée à chaque moment du rallye.

9.4.

Le classement final est provisoire à la fin du rallye. Il devient **définitif 30 minutes** après l'affichage des résultats.

X - PRIX - COUPES

La répartition des prix en espèces se fera de la façon suivante :

Classements :

GENERAL	1 ^{er}	800 €
	2 ^{ème}	600 €
	3 ^{ème}	400 €
GROUPEs	1 ^{er}	500 €
	2 ^{ème}	250 €
CLASSEs	1 ^{er}	650 €
	2 ^{ème} (si + de 7 partants)	325 €
	3 ^{ème} (si + de 12 partants)	225 €
	4 ^{ème} (si + de 15 partants)	150 €
EQUIPAGE FEMININ	1 ^{ère} (si + de 3 partantes)	400 €

Tous les prix sont cumulables.

Les chèques des prix seront envoyés par la poste.

Des coupes récompenseront les lauréats.

Un prix spécial pour les Commissaires les plus méritants sera attribué après délibération du Comité d'Organisation.

10.1. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le:

Dimanche 1^{er} octobre 2006 à partir de 16 h 45 sur le podium d'arrivée
Parc de la Victoire - Route de Cahors à Millau.

RELATIONS CONCURENTS



Sylvie ZICH



Michel GRAULIERE

sont à votre disposition :

- pendant les vérifications,
- dans les parcs fermés,
- dans les parcs de regroupement.

AURIOL *Compétition* **GARAGE ANTOINE C.**

ATELIER DE PREPARATION

Asphalte, Terre, Coupe, Challenge Citroën C2 - Renault Clio - Peugeot 206

Vainqueur de challenge Citroën C2 en 2004

LOCATION / MAINTENANCE / ASSISTANCE

DISTRIBUTEUR ACCESSOIRE COMPETITION OMP

SUSPENSIONS TOURISME ET COMPETITION - FREINAGE - FILTRE JR COMPETITION

HUILE IGOL

ZA Bel Air 12000 Rodez - Tél. 05 65 42 82 50 - Fax 05 65 67 37 64

Email : auriolcompetition@wanadoo.fr - www.auriol-competition.com

La région de MILLAU vous offrira de nombreux hôtels et campings, restaurants qui vous accueilleront et vous permettront de vous loger dans de bonnes conditions. Nous vous conseillons la liste suivante partenaire du Rallye, consulter le site du rallye : www.rallye-terre-cardabelles.org

HOTEL MERCURE ***

Place de la Tine
12100 MILLAU
Tél : **05 65 59 29 00**
Fax : 05 65 59 29 01
Chambres de **105 € à 118 €**
Restaurant : Le Bouchon de la Fontaine
Garage fermé et surveillé

www.hotels-de-millau.com

HOTEL IBIS **

Rue du Sacré Cœur
12100 MILLAU
Tél : **05 65 59 29 09**
Fax : 05 65 59 29 01
Chambres de **79 € à 85 €**

www.hotels-de-millau.com

AUBERGE LE CEVENOL

Avenue du 122ème R.I
12230 LA CAVALERIE
Tél : **05 65 62 70 14**
Fax : 05 65 62 71 51

9 chambres de **30 € à 53 €**

Menu à partir de **14 €**

HOTEL RESTAURANT DES CAUSSES **

56, Avenue Jean Jaures
12100 MILLAU
Tél : **05 65 60 03 19**
Fax : 05 65 60 86 90
Garage

Chambres à **46 € à 75 €**

www.hotel-des-causses.com

HOTEL LA CAPELLE **

7, Place de La Capelle
12100 MILLAU
Tél : **05 65 60 14 72**
Fax : 05 65 60 22 69
45 chambres de **28 € à 65 €**

www.hotel-millau-capelle.com

MILLAU HOTEL CLUB **

Avenue du Languedoc
12100 MILLAU
Tél : **05 65 59 71 33**
Fax : 05 65 59 71 67
37 chambres à partir de **56 €**
Restaurant
Parking privé codé

HOTEL - JALADE CITOTEL **

18 bis, avenue Alfred Merle
12100 MILLAU
Tél : **05 65 60 62 00**
Fax : 05 65 60 74 01
Chambres de **48 € à 78 €**

www.hotel-millau.com

CEVENOL HOTEL **

115, rue du Rajol
12100 MILLAU
Tél : **05 65 60 74 44**
Fax : 05 65 60 85 99
Chambres de **58 € à 62 €**
Piscine et Parking privé

www.cevenol-hotel.fr

DOMAINE DU ROC NANTAIS

Village de Vacances
A 25 minutes de Millau
Tél : **05 65 58 46 01**
Fax : 05 65 62 29 01
85 chambres à **44 €**
1,2,3 personnes
Restaurant-Bar-Piscine-Tennis-Parc
Parking privé

www.relaissoleil.com/villages/nant

HOTEL RESTAURANT BALLADINS

RELAIS MILLAU-LARZAC AIRE DU LARZAC
Aire du Larzac A75
Tél : **05 65 62 76 22**
Fax : 05 65 62 79 02

36 chambres à **45 €**

www.millau-larzac.com

HOTEL ETAPE DELTOUR

Cap du Crès
12100 MILLAU
Tél : **05 65 60 85 25**
Fax : 05 65 60 85 89
Chambres de **37 €** (1,2pers)
à **43 €** (3 pers.)
Parking privé clôturé

www.deltourhotel.com

HOTEL - RESTAURANT CHATEAU DE CREISSELS **

Route de Saint-Affrique
12100 MILLAU
Tél : **05 65 60 16 59**
Fax : 05 65 61 24 63
Chambres de **49 €** à **85**
Menu de **23 €** à **50 €**
Parking privé - Jardin
www.chateau-de-creisseils.com

HOTEL RESTAURANT BAR L'ETAPE

91, avenue Jean Jaures
12100 MILLAU
Tél/Fax : **05 65 61 16 43**

Restaurant - Bar- Parking
Chambres de **30 €** à **55 €**
Menus de **9,50 €** à **24 €**

HERICLEA MILLAU

Résidence Sport et Loisirs
HOTEL : 7 chambres (2 pers.) **45 €**
CHALETs : 15 ch. pour 4 à 5 pers. **95 €** la nuit
Accès au centre sportif inclus
Tél : **05 65 62 76 22**
05 65 61 15 54

www.millau-larzac.com

HOTEL DE PARIS ET DE LA POSTE

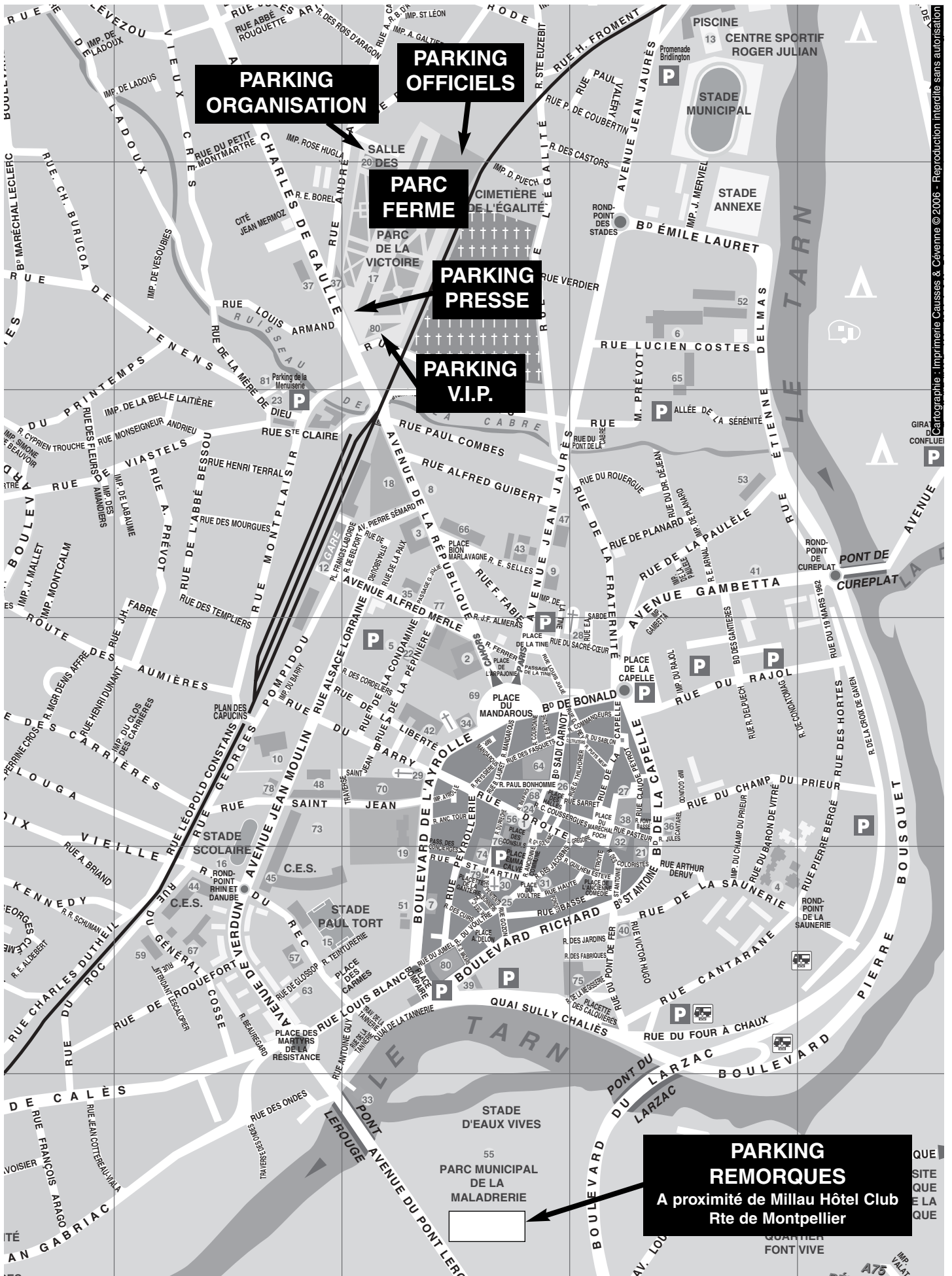
10, avenue Alfred Merle
12100 MILLAU
Tél : **05 65 60 00 52**
Fax : 05 65 60 71 34

Chambres de **25 €** à **61 €**
Menus de **10,50 €** à **30 €**

CAMPING LES RIVAGES ****

Avenue de L'Aigoual
Tél : **05 65 61 01 07**
Fax : 05 65 59 03 56
Mobil-Home à partir **42 €**/nuit/2 pers/2nuits mini.
Restaurant/Bar : 05.65.61.18.34

www.campinglesrivages.com



PARKING ORGANISATION

PARKING OFFICIELS

PARC FERME

PARKING PRESSE

PARKING V.I.P.

PARKING REMORQUES
A proximité de Millau Hôtel Club
Rte de Montpellier

Cartographie : Imprimerie Causses & Cévenne © 2006 - Reproduction interdite sans autorisation